



## PRODUCTION

Fabrication / Conditionnement

leem  
les entreprises  
du médicament

# Technicien(ne) de fabrication et/ou de conditionnement

Le/la technicien (ne) de fabrication et/ou de conditionnement réalise l'ensemble ou une partie des opérations du procédé de fabrication et/ou de conditionnement d'un produit dans le respect de la réglementation, des règles d'hygiène et sécurité, et des procédures.

## ACTIVITÉS

### Opérations de fabrication ou conditionnement

- Réalisation des opérations de fabrication ou de conditionnement d'un produit
- Réalisation des changements de format et des réglages (démontage, nettoyage, contrôle des outillages)
- Enregistrement des indicateurs de production
- Préparation et vérification des éléments nécessaires à la production (matières premières, produits, articles de conditionnement...)
- Suivi des indicateurs de production (mesures ou visuels)
- Réalisation des opérations de maintenance de 1<sup>er</sup> niveau
- Organisation de la circulation et gestion des flux des matières et des produits
- Nettoyage et entretien des équipements et/ou du matériel

### Information et formation

- Renseignement et/ou vérification des documents de production
- Formation et tutorat des intérimaires ou des nouveaux opérateurs
- Rédaction de toute ou partie d'un document de production (procédures, modes opératoires...)

### Qualité et amélioration continue

- Contrôle de la qualité en cours de production et mise en œuvre de mesures correctives
- Participation à des groupes de travail d'amélioration continue
- Participation à la mise en place, à la validation et à la qualification des équipements
- Contrôle de l'application de la réglementation en matière de production et des règles d'environnement, d'hygiène et de sécurité
- Mise en œuvre des actions nécessaires au respect de la qualité, des délais et des coûts dans le service et proposition d'amélioration
- Application des règles de qualité et de sécurité sur son secteur et contrôle de leur application



### Profil de recrutement :

Le métier de technicien de fabrication / conditionnement est accessible aux profils expérimentés de 2 ans en conduite d'équipements industriels.



### Formations

#### Parcours recommandés :

- Bac professionnel / BTS/DUT
- Domaines : chimie, biologie, technique, conducteur process, bio-industries de transformation
- CQP Production

Pour aller plus loin : <https://imfis.fr>



### Passerelles métier :

- Technicien(ne) qualité
- Technicien(ne) validation/qualification
- Responsable de fabrication et/ou de conditionnement

Pour aller plus loin :

[www.macarrieredanslapharma.org](http://www.macarrieredanslapharma.org)



### Autres appellations :

- Technicien(ne) développement emballage
- Technicien(ne) développement conditionnement
- Technicien(ne) fabrication
- Préparateur/trice
- Technicien(ne) production
- Pilote fabrication
- Pilote conditionnement
- Technicien(ne) conditionnement

## COMPÉTENCES CLÉS

### ←|→ Transverses

- Résoudre de façon autonome les problématiques simples du quotidien sur son périmètre
- Interpréter un résultat ou un ensemble de résultats en s'appuyant sur ses connaissances techniques et sur les procédés de l'entreprise
- Traiter des informations écrites (documents de production et modes opératoires) et orales (rédaction de diagnostic)
- Savoir participer à un groupe de travail dans le cadre des actions d'amélioration continue
- Disposer d'une culture QEHS et un état d'esprit ouvert à l'amélioration continue
- Suivre le planning de production
- Renseigner les informations utiles au pilotage de l'équipe
- Appliquer et suivre les procédures avec rigueur et fiabilité
- Savoir alerter la bonne personne en cas de dysfonctionnement
- Être rigoureux/euse : reproductibilité selon les standards
- Réaliser des tâches complexes ou techniques conformes aux standards de l'entreprise dans les délais définis
- Procédés : capacité à mémoriser et à appliquer un mode opératoire complexe



### Métier

- Réaliser avec rigueur et fiabilité sa mission en respectant les procédés, les consignes et modes opératoires (BPF, BPC, QEHS)
- Maîtriser 2 expertises parmi les suivantes : automatisme ou électronique ou mécanique est un plus (polycompétences)
- Utiliser un système informatisé de production : gestion d'un équipement IHM (Interface Human Machine)
- Appliquer les Bonnes Pratiques de Fabrication (BPF) et (BPC) conditionnement : obligatoire
- Connaître les fondamentaux des produits

Les métiers de la production sont confrontés aux évolutions technologiques et à l'informatisation croissante des équipements de fabrication et de conditionnement (Interface Homme-Machine - IHM), avec pour conséquence une attente de compétences techniques renforcées en automatisme et en informatique. Ces technologies numériques prennent une place croissante dans les activités de production et de conditionnement, en répondant à 3 types d'enjeu : réglementaires (qualité et traçabilité des médicaments), économiques (performance industrielle, gains de productivité), et d'amélioration des conditions de travail (limitation des gestes répétitifs et des déplacements).

Les métiers de la fabrication et du conditionnement évoluent aussi en lien avec d'une part la généralisation de la captation de données liées à la production et l'importance croissante des indicateurs et du suivi automatisé qui en découlent, et d'autre part une meilleure prévention des risques grâce aux capteurs et caméras intégrés sur les lignes. Ces évolutions vont de pair avec l'utilisation et l'appropriation de nouveaux outils, mais aussi avec une culture du lean management impliquant plus de coopération, de transmission de l'information et de travail en équipe.

Le/la technicien(ne) de fabrication et/ou de conditionnement doit s'informer et appliquer les évolutions liées aux normes qualité et EHS (environnement-hygiène-sécurité) et les relayer auprès des opérateurs/trices. Il/elle doit également contribuer à l'intégration de la digitalisation des process et/ou des équipements sur son secteur et peut gagner en autonomie dans certaines entreprises sur la maintenance de 1er niveau et la conduite d'actions de progrès

